

Lycées Généraux et Technologiques

24 élèves maximum par classe Une nécessité!

Des raisons sanitaires

Cette année, plus encore qu'auparavant, nos classes débordent, 35 élèves... parfois 36 ou plus. Dans le contexte d'épidémie que nous connaissons, ce n'est pas acceptable!

Comment entendre qu'on refuse des réunions à plus de 10 personnes mais qu'on laisse s'entasser 36 individus dans un environnement exigu et des salles parfois inadaptées...

S'y rajoute la réforme du lycée qui fait éclater les groupes classes, multipliant les brassages.

Il est urgent de retrouver plus d'espace dans nos classes !

Il est temps d'exiger des locaux permettant de travailler dans de bonnes conditions et une vraie vie lycéenne.

Des raisons pédagogiques

Dès l'entrée en seconde, nous devons gérer l'hétérogénéité des classes. Une richesse et un défi pour la réussite de tou·tes les élèves... Mais une gageure à plus de 30 par classe!

Dans des classes bondées, il est impossible de mobiliser du temps pédagogique avec chaque élève, de faire le point avec celles et ceux n'ayant pas compris, ou même donner la parole à chacun•e.

De même, certains outils pédagogiques sont très efficaces à 24 et ne sont plus applicables à 30 encore moins à 36.

Cette problématique est encore plus prégnante suite aux inégalités scolaires nées du confinement.

Il est urgent d'exiger des effectifs à 24 élèves par classe, avec des dédoublements nationalement fléchés pour du travail en petits groupes.

Comment construire cette revendication des classes de 24 élèves ?

Au moment des répartitions des Dotations Horaires Globales (DHG), le discours de l'administration est toujours le même : on ne discute que de la répartition, pas de l'enveloppe des moyens. On nous propose donc de « répartir la misère ». Nous vous proposons de partir d'une autre logique :

PARTIR DE NOS BESOINS!

Sur la base des effectifs attendus :

- constituez le nombre de classes à 24 nécessaire et calculez vos besoins minimum (exemple : horaires planchers par seconde GT = 26,5h ; 14h en 1ère générale ; 15,5h en terminale générale);
- en première et terminale, identifiez le nombre de groupes de spécialités dont vous avez besoin et ajoutez-les (4h par groupe en seconde, 6h en terminale) toujours sur une base de 24 élèves max (pourquoi pas moins ?);
- identifiez les dédoublements qui vous semblent nécessaires même avec des classes à 24 (heures en SVT, physique-chimie, besoin d'accompagnement particulier dans telle ou telle discipline...) et ajoutez—les ;
- identifiez enfin les options de l'établissement et ajoutez-les.

Ainsi, vous aurez identifié vos besoins réels pour des classes à 24 élèves. Portez cette proposition auprès des collègues et des usager·ères en demandant les moyens supplémentaires (l'écart entre vos calculs et la DHG fournie par le recteur). Essayez aussi de basculer un maximum d'Heures supplémentaires en Heures Postes.

N.B : Dans la mesure du possible, il faut aussi préserver les groupes classes au lieu d'éclater les groupes de spécialités. Si cela implique des classes à moins de 24, n'hésitez pas à vous en servir!

La nécessité d'une autre réforme du lycée

Comme le « collège unique » de 1975 avait été bâti sur le modèle du lycée, le lycée Blanquer a été conçu sur le modèle de l'université : il s'adresse aux élèves les plus autonomes, maîtrisant le mieux les attendus de l'École et dont le capital culturel est le plus en accord avec les attentes universitaires. Pour les autres, il accroît les difficultés : beaucoup d'implicite dans les apprentissages et dans le parcours d'orientation, concurrence entre élèves via Parcoursup et la sélection à l'entrée des universités.

Pour les personnels, il accroît la charge de travail, multiplie les missions liées à l'orientation au détriment des apprentissages. En définitive, il produit une perte de sens du métier. Un lycée qui pénalise la majorité des élèves et des personnels ne peut pas être une réforme utile.

La CGT Éduc'action revendique :

- des effectifs à 24 élèves maximum en classe entière pour des raisons pédagogiques au-delà même des raisons sanitaires ;
- des dédoublements et des heures à effectifs réduits définis nationalement et non pas laissés « à l'autonomie des établissements » ;
- ☼ le retour à un baccalauréat en contrôle final et la suppression de la sélection à l'entrée de l'université;
- L'abrogation de la réforme en cours du lycée qui trie par la spécialisation, qui met en concurrence et qui isole en brisant en grande partie le groupe classe.

La CGT a un autre projet pour le lycée : un lycée unique et polytechnique

La CGT porte un projet de Lycée Unique et Polytechnique via une unification progressive des trois voies du lycée (professionnel, technologique et général). Cela implique :

- un changement de politique d'encadrement : une direction élue donnant plus de place à l'auto-organisation des équipes ;
- une réduction de la taille des établissements et leur transformation en véritables lieux de vie pour les personnels et les élèves ;
- de véritables espaces démocratiques pour les élèves : le lycée doit donc être un lieu où les initiatives des lycéen·nes sur le plan de la construction de projets associatifs, culturels, sportifs ou de l'activité syndicale doivent avoir les moyens de s'exprimer.

Éducation Prioritaire pour les Lycées, une nécessité aussi.

Depuis la rentrée 2015, les LGT sont sortis de l'Éducation prioritaire. Or les besoins sont évidents ! Les difficultés des élèves ne s'arrêtent pas à la fin du collège.

La CGT Éduc'action revendique une politique ambitieuse d'Éducation prioritaire en lycée.



En bref, une autre politique en 3 actes :

- localement dans nos établissements : préparons des contre-projets de répartition de DHG sur des bases de classes à 24 et en partant de nos besoins réels;
- nationalement : un plan d'urgence scolaire avec des moyens supplémentaires pour baisser les effectifs ;
- pour une autre École : un moratoire sur la réforme, son abrogation et une autre réforme du lycée, le lycée unique et polytechnique.